

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 407 Vœu relatif au projet d'extension et de transformation de la Gare du Nord

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu présenté par Léa Filoche, Yves Contassot et les élu.e.s du groupe Génération.s ;

Considérant les réserves exprimées par l'exécutif lors du débat au Conseil de Paris de juillet 2019 ;

Considérant que la Gare du Nord se trouve dans un espace très contraint avec un parvis relativement petit et des rues adjacentes proches ;

Considérant que l'actuel projet est entièrement financé par des fonds privés alors qu'il pourrait faire l'objet d'un financement mixte ;

Considérant que, pour équilibrer financièrement le projet, la SNCF a recours à une augmentation de 88 000 m² des surfaces de la gare ce qui est considérable dans ce contexte urbain ;

Considérant qu'une part trop importante de ces surfaces est consacrée aux bureaux et aux commerces ;

Considérant que les réserves sur la densité, la programmation commerciale, les flux générés et leur typologie, la gestion de l'intermodalité, la gestion du chantier ne sont pas, à ce jour, levées ;

Considérant l'impact du projet sur les halles d'Hittorff et de Duthilleul ;

Sur proposition de l'exécutif,

Emet le vœu

- Que la Maire de Paris écrive au Ministre des Transports et au Président de la SNCF pour leur demander des modifications substantielles du projet qui doit être d'abord pensé dans l'intérêt des voyageurs et des riverains par une dé-densification, une diminution des espaces consacrés au commerce et aux bureaux pour accroître les espaces consacrés à l'intermodalité et aux flux des voyageurs.
- Que la Ville de Paris organise une réunion publique sur le sujet afin d'informer les habitant(e)s, riverain(e)s, communes voisines et commerçant(e)s impacté(e)s.